

BRUX VOYAGES
 sont organisés
 (sans aucun engagement) par
**AGENCE DES VOYAGES
 DE LA PRESSE
 FRANÇAISE**
 8-16, Avenue Daumesnil
 PARIS
 Renseignements donnés
 à ROUBAIX :
LECTURE POPULAIRE
 4, rue du Bois
 et à LILLE :
NORD-VOYAGES
 66, rue des Stations

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00	ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 4.	CHÈQUES POSTAUX 67 LILLE
	France et Belgique.....	23.00 ; 43.00 ; 80.00		TOURCOING.....	33, rue Carnot, Téléph. 37.	
	Etranger : Tarif A.....	35.00 ; 70.00 ; 140.00		LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.	
	Tarif B.....	50.00 ; 100.00 ; 200.00	REDACTION.....	PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 00.40.	

Visitez la Be...
 Exposition d'Art Belge
 à BRUXELLES
 De Flandres à Gand
**OFFICE DES CHEMINS
 DE FER BELGES**
 32, Rue Richelieu, 32
 PARIS (1^{er})
 et M. VALCKE
 61, Rue de la Gare, 61
 ROUBAIX
 Cartes de circulation
 de 5 et de 15 jours

L'instinct chez les animaux

Nous n'entreprendrions pas de définir l'instinct des animaux et d'en rechercher tous les caractères. On sait qu'il y a, à cet égard, outre la théorie qui reconnaît à l'animal une intelligence d'ordre inférieur mais radicalement différente de celle de l'homme, deux thèses extrêmes et opposées, insoutenables toutes deux : celle de Montaigne qui assimile complètement l'animal à l'homme et celle de Descartes sur les animaux-machines qui va jusqu'à refuser à l'animal toute sensation.

Les Trois Glorieuses

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 29 JUILLET (MINUIT).

La France a commémoré aujourd'hui les « Trois Glorieuses », c'est-à-dire les trois journées révolutionnaires de 1789. Cette commémoration pouvait avoir deux significations. Elle pouvait exprimer le goût du désordre qui sommeille au fond des cœurs inquiets ou mal placés. Car enfin, si nobles qu'aient été les buts, la Révolution de juillet fut le triomphe des barricades et, dans une certaine mesure, de la violence. Convenait-il donc de magnifier le recours à la brutalité illégale contre la légalité, si peu sympathique que fût celle-ci ?



Une famille roubaisienne victime d'un accident d'auto près de Dieppe

Nous avons relaté hier le terrible accident survenu lundi, vers 15 heures, sur la route nationale de Dieppe à Eu, et au cours duquel une auto conduite par notre concitoyen, M. Julien Duthoit, âgé de 54 ans, domicilié, 102, boulevard d'Armentières, s'écrasa sur un arbre. M. Duthoit fut tué sur le coup, sa femme et deux de ses fils, qui se trouvaient également dans l'auto, furent grièvement contusionnés.

Le centenaire des « Trois Glorieuses » à Paris

PARIS, 29 juillet. — Le Gouvernement et la Ville de Paris ont célébré officiellement, cet après-midi, le centenaire des « Trois Glorieuses ».

Recherché depuis plus de deux ans l'assassin de M^{me} Wilson un jeune homme de dix-sept ans a été arrêté hier à Paris-Plage

Une nouvelle à laquelle nous ne nous attendions plus nous est parvenue de Paris-Plage hier au début de l'après-midi. Affichée aussitôt en nos bureaux elle a produit en ville une émotion bien compréhensible.

L'assassin de Mrs Wilson venait d'être arrêté !

Ce terrible assassinat était encore dans toutes les mémoires. On se rappelait la lâcheté de l'attentat, les difficultés de l'enquête, la multiplicité des fausses pistes qui furent alors suivies et notamment celle de l'homme au trench-coat qui en réalité n'était qu'un témoin de l'affaire et qui fut injustement soupçonné.

Qui aurait cru que l'assassin aurait été retrouvé plus de deux ans après le crime et au cours d'une enquête menée à la suite des plaintes de plusieurs femmes qui faillirent subir le même sort que la malheureuse Anglaise ?

Qui aurait cru surtout que l'assassin lorsqu'il commit son inqualifiable forfait, n'était âgé que de quatorze ans et demi ?

Il a fallu qu'une de ses récentes victimes le rencontrât par hasard dans la rue à Paris-Plage, habillé en coursier — car il n'a pas encore dix-sept ans — pour que l'attention de la police fût enfin attirée sur lui.

Adroïtement interrogé par des policiers qui ont suivi à fond toutes les affaires restées mystérieuses qui se sont déroulées au Touquet-Paris-Plage depuis plusieurs années, il a fini par rentrer dans la voie des aveux.

La région du Touquet est maintenant débarrassée du jeune monstre qui fit si longtemps parler de lui et qui, sans une coïncidence extraordinaire, serait encore inconnu, son jeune âge le mettant à l'abri des soupçons.

Nous tenons à féliciter les policiers qui sont arrivés, à force de patience et de ténacité, à découvrir ce triste émile du vampire de Düsseldorf.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous en même temps que le récit circonstancié de l'arrestation de l'assassin un rappel de l'affaire Wilson et des derniers attentats qui causèrent une si profonde émotion dans la grande plage du Pas-de-Calais.

Aussitôt, M. Bense informa la gendarmerie de Desvres qui, durant toute la journée, se livra à de nombreuses investigations. Elle retrouva les empreintes des chaussures du misérable, dans le sentier et autour de la mare.

Mlle Maria Bense donna le signalement de son agresseur.

Lors de la dernière agression dans la forêt du Touquet, la saisonnière avait été attaquée dans des circonstances analogues et avait donné à peu près le même signalement.

La gendarmerie de Desvres apprenait le lendemain que le triste sire rôdait encore aux alentours de l'habitation de sa victime, et qu'il avait encore cherché à se jeter sur elle au moment où elle se rendait à l'école pour y conduire son jeune frère.

Pris d'un abri, les enquêteurs avaient découvert les traces de l'individu qui avait dû s'y cacher pour guetter Mlle Maria Bense.

Le signalement fut donné à toutes les bri-



gades de gendarmerie des arrondissements de Boulogne et limitrophes.
 Ces recherches viennent d'aboutir.

COMMENT ON DÉCOUVRIT L'ASSASSIN

Voici comment s'est opérée l'arrestation de Leloutre :

Mardi matin, Mme Jolival Bultel, femme de chambre, qui avait subi une agression il y a trois semaines, passait rue Saint-Jean, au Touquet, lorsque, dans un jeune livreur, elle reconnut de façon formelle son agresseur. Elle le signala à M. Chanchois, secrétaire de M. Revin, commissaire de police, qui l'interrogea.

Le jeune homme ne fit aucune difficulté pour reconnaître l'agression qu'on lui reprochait. Il avoua en outre avoir commis une autre agression, l'hiver dernier, sur la personne d'une jeune fille du Touquet, Mlle Thuillier.

Le commissaire poussa plus avant son interrogatoire. Au moment de l'assassinat de Mrs Florence Wilson, ce jeune homme avait à peine 14 ans et demi. On le pressa de questions pour savoir s'il ne connaissait rien de cette affaire.

Il n'en tira pas tout de suite dans la voie des aveux. Finalement, il reconnut être l'assassin de Mrs Wilson.

Il a avoué en outre avoir commis divers attentats, le 8 mars dernier sur la personne de Mme Touillet, et le 7 juillet sur les personnes de Mmes Jolival Bultel et Mlle Milden. Il a déclaré également avoir commis plusieurs vols avec effraction dans différentes cabines et villas de la plage du Touquet.

Leloutre a été confronté avec Mmes Jolival Bultel, Touillet et Mlle Milden qui, toutes trois, l'ont formellement reconnu.

L'INTERROGATOIRE DU JEUNE BANDIT

Pendant plus de trois heures, le jeune André Leloutre est resté dans le cabinet de M. Monnèsin, juge d'instruction. Le magistrat s'est formellement refusé à faire la moindre déclaration, d'abord, parce que le criminel

L'exemple le plus curieux d'instinct animal est sans doute celui du Sphecx. Le Sphecx est un insecte qui présente ces deux particularités : il ne se nourrit que d'animaux qu'il dévore vivants et il meurt peu de temps après la ponte. On va voir comment cet insecte pourvoit à la nourriture des petits qu'il ne verra pas éclore.

Le Sphecx dépose son œuf dans un petit terrier qu'il a creusé. Ses heures maintenant sont comptées et il le présent puisqu'il se préoccupe de constituer pour l'insecte qui naîtra plus tard un petit garde-manger. Mais n'oublions pas — la mère Sphecx ne l'oublie pas, elle — que cet insecte aura besoin d'une nourriture vivante; pas de possibilité de faire des réserves; pas moyen non plus d'emmagasiner avec l'œuf une chenille vivante puisque celle-ci mourrait après la mort de la mère Sphecx et avant l'éclosion de l'œuf reconstruit sa liberté en forant les bords de sa prison. C'est alors qu'un instinct merveilleux suggère au Sphecx un expédient de valeur scientifique, pourrait-on dire. Ni chenille morte ni chenille libre dans ses mouvements, avons-nous dit. Qu'à cela ne tienne: le Sphecx endormira la chenille; il la paralysera en la piquant à un centre nerveux — nous, hommes nous ne serions peut-être pas capables d'en faire autant; — il place la chenille et l'œuf dans le terrier qu'il bouche et le petit insecte qui n'aura jamais connu sa mère trouvera à sa naissance, pour son premier repas, une chenille vivante et qui sera dans l'impossibilité de s'enfuir et même de se débattre.

On a pu dire que la Révolution de 1830 était l'œuvre des bourgeois et non du peuple. Il est de fait que ce sont les bourgeois qui ont dirigé et aiguillé vers la solution moyenne représentée par la Monarchie de juillet. Mais que vaut cette distinction arbitraire entre les chefs du mouvement révolutionnaire de 1830 et le peuple qui l'exécuta? L'idéal des premiers n'est-il pas le même que celui des seconds? Comme a pu affirmer justement M. Tardieu, les bourgeois de 1830 n'étaient ni plus ni moins bourgeois que ceux qui vivaient la Révolution de 1789. Il y a des cas, et ces cas sont heureusement fréquents, où le sentiment national est indivisible.

Une exécution capitale mouvementée à Périgueux

Périgueux, 29 juillet. — Ce matin à six heures, devant la porte de la prison de Périgueux, l'exécution du nommé Clépierre, condamné à mort par la Cour d'assises de la Dordogne, pour avoir assassiné sauvagement ses anciens maîtres, les époux Vignard.



Au moment de l'accident, ils étaient sur le chemin du retour.

D'après les dernières nouvelles, les rescapés de l'accident sont dans un état satisfaisant. Le fils de la victime, M. Julien Duthoit, âgé de 26 ans, qui fut blessé à la tête et pour lequel on craignait la perte d'un œil, a vu son état s'améliorer. On espère maintenant lui épargner l'ablation de l'œil atteint.

Le corps de M. Julien Duthoit sera ramené à Roubaix.

Le régime républicain, dit-il, est le quatorzième que la France ait connu en moins de cent cinquante ans et le seul qui ait duré. Il représente la conclusion d'un long effort en vue de la formule la plus propre à grouper les citoyens au service de l'intérêt public. A ce titre il a le droit et le devoir de ne rien ignorer de ce qui l'a préparé.

En faisant aujourd'hui le centenaire des Trois Glorieuses, ce n'est pas une bataille entre Français que nous commémorons. C'est un facteur important de la lente évolution constitutionnelle, politique et sociale qui a conduit la France à l'équilibre, grâce auquel depuis soixante ans elle assure avec la reconstruction de son territoire national la continuité du progrès démocratique.

Les journées de juillet, c'est le drapeau tricolore reprenant définitivement avec tout ce qu'il signifie : possession de la France.

Il domine les Trois glorieuses comme un signe lumineux et clair. Il ramène à la mémoire du peuple, vingt-cinq ans d'enthousiasme et de gloire. Il précipite en décision et en volonté les sentiments confus de la foule incertaine. Il les condense. Il les exalte.

Le président du Conseil rappelle ensuite les événements historiques qui marquèrent la journée du 28 juillet 1830.

M. Tardieu ajoute qu'une notion politique se dégage qui va grouper à son service les bourgeois et les ouvriers : la notion de légalité.

Notion abstraite, notion négative, si l'on s'en tient à sa définition, mais qui affirme sa valeur créatrice en rallumant la flamme de jeunesse chez les survivants de 89. Saluons en elle la somme des libertés de la veuille et le berceau des libertés du lendemain.

Le peuple se gouvernant à ses risques et périls c'est la grande et terrible entreprise qu'avait rêvée 1830 et que notre temps a réalisée. Bien des fautes la peuvent compromettre. Il nous appartient d'éviter ces fautes. Il suffit, pour y réussir, que les divisions inhérentes à la pratique du régime républicain ne dépassent jamais la mesure où elles cesseraient d'assurer l'exercice fécond de la liberté et surtout de discipliner quand parle l'intérêt national. Le passé a de quoi nous rendre confiants. Sans doute peut-on faire mieux encore. L'avenir nous y trouvera prêts.

Le programme qui avait été prévu pour la fin de la cérémonie est, par suite du mauvais temps, légèrement écourté. Trois gerbes de fleurs aux couleurs françaises sont offertes par la Chorale de la Bastille : l'une au président de la République; la seconde au président du Conseil et la dernière au président du Conseil municipal.

La Marseillaise félate et le président de la République, respectueusement salué par les membres du Gouvernement et les personnalités présentes, se retire, à 16 h. 45, avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

L'épilogue de l'affaire des faux tableaux

Mardi après-midi, le tribunal correctionnel de Lille a rendu son jugement dans l'affaire des faux tableaux. On sait qu'au point de vue procédure, il y avait deux affaires : celle de Franz Hals, dans laquelle étaient seuls inculpés Agrée et M^{me} Deschamps, et celle de la vente Deconynck, dont les inculpés étaient Agrée, Albert et les époux Vanackère.

Dans l'affaire de Franz Hals, ont été commués :

- Agrée à 18 mois avec sursis et 3.000 francs d'amende.
- M^{me} Deschamps à 3.000 francs d'amende.
- Dans l'affaire de la vente Deconynck :
- Agrée, un an de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.
- M^{me} Vanackère, 10 mois de prison avec sursis, et 3.000 francs d'amende.
- M. Vanackère, 6 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.
- Albert, 1.000 francs d'amende.

Le tribunal a prononcé la confusion des peines en ce qui concerne Agrée.

UN DIRIGEABLE ANGLAIS TRAVERSE L'ATLANTIQUE

Londres, 29 juillet. — Le dirigeable R-100 est parti mardi matin, à 3 h. 45, de Cardington, pour effectuer un voyage au Canada.

À 13 h. 30, le dirigeable survolait l'Atlantique au large de la côte irlandaise.

À 16 h. 15, il se trouvait à 205 milles à l'ouest du cap Mallin et il se dirigeait vers Montréal.

Le financier Paquetement est condamné à dix ans de travaux forcés

Paris, 29 juillet. — Après une longue délibération des jurés, la Cour d'assises de la Seine a condamné, cet après-midi, à 10 ans de travaux forcés le financier Paquetement, inculpé d'un acte de banqueroute frauduleuse.

Paquetement, qui paraissait effondré à son banc pendant le réquisitoire et les plaidoiries, se redressa pour s'entendre condamner. Les parties civiles obtinrent le franc de dommages-intérêts qu'elles avaient demandé.

Après avoir lu les articles du Code et la condamnation, le président Fregin a ajouté : « Je déclare au nom de la Légion d'honneur que vous avez cessé d'être digne ».

L'audience a été levée à 5 heures.

Le vapeur belge RAYMOND s'étant échoué au large de Ambly-Harbour (Angleterre), un second navire se porta à son secours et, par un va-et-vient au-dessus des flots, réussit à sauver l'équipage du bateau naufragé. Voici le saisissante photographie d'une scène de ce sauvetage.

Les fêtes du centenaire de l'indépendance belge



LES TRAVAUX DU PORT DE BOULOGNE-SUR-MER
 L. « Officiel » publie les décrets suivants :
 Art. 1^{er}. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux d'amélioration et d'extension du port de Boulogne-sur-Mer.
 La dépense est évaluée à 360 millions de francs.